

FORUM : AG6 Environnement

QUESTION : Comment inverser le changement climatique via les énergies vertes, l'éco-mobilité et la lutte contre le gâchis énergétique ?

SOMIS PAR : États-Unis d'Amérique

MEMBRES SIGNATAIRES : Arabie Saoudite, Brésil, Canada, Finlande, Inde, Irak, Pays-Bas, Royaume-Uni, Soudan

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement,

Ayant à l'esprit que dès le 19^e siècle, les scientifiques émettent déjà l'hypothèse que la température sur terre dépendait d'un phénomène appelé l'effet de serre et que les gaz comme la vapeur d'eau ou le dioxyde de carbone jouent un rôle dans le réchauffement de notre atmosphère,

Rappelant que le réchauffement climatique joue un rôle majeur dans le changement climatique et que nous devons prendre des mesures concrètes pour limiter les émissions,

Sachant que le réchauffement du climat nous inquiète tous, qu'il peut entraîner des tempêtes, sécheresses, feux de forêts, inondations, canicules et a donc un impact sur la vulnérabilité des populations également face à ces risques,

Préoccupé par le fait que dans le monde, il y a de nombreuses sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui peuvent contribuer au réchauffement climatique et que les principales sources de ces émissions sont d'origine humaine,

Félicitant la communauté internationale pour la mise en place de l'Accord de Paris qui est le tout premier accord mondial juridiquement contraignant sur le changement climatique, adopté lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015,

Déclarant que les solutions mises en place suite à l'Accord de Paris furent très utiles, chaque pays s'étant engagé à réduire les GES, à contrôler ses efforts entrepris, à produire et mettre en œuvre des stratégies participatives de résilience et des plans d'action afin de s'adapter au nombre croissant de catastrophes liées aux changements climatiques,

Prenant en compte les systèmes de technologie des énergies renouvelables (TER) en créant un nouveau programme de carburants renouvelables qui vise à améliorer les normes environnementales tout en faisant un meilleur usage des ressources nationales en réduisant les émissions de CO₂ et en offrant ainsi une énergie propre, fiable et durable à la place d'utiliser les GES,

1. Encourage les États Membres ainsi que leurs citoyens (peuples) à agir pour la diminution durable de l'empreinte carbone et des effets du changement climatique :

- a) par la création de nouveaux projets et de nouvelles collaborations avec les entreprises à l'extérieur de l'Accord,
- b) en suivant une route politique transparente pour encourager le peuple,

- c) à travers l'utilisation des énergies renouvelables,
- d) par l'adaptation de nouvelles lois pour avertir et montrer le sérieux de la crise au peuple,
- e) en limitant drastiquement l'accès des centres-villes aux véhicules personnels et en favorisant et améliorant l'expérience des transports en commun sur des itinéraires très fréquentés ;

2. Propose aux États Membres d'accélérer les travaux internationaux et nationaux en faveur du développement durable sur le plan énergétique :

- a) par l'allocation d'un budget suffisant et efficace pour réaliser des projets,
- b) en encourageant les autres pays à faire des projets et des accords de coopération,
- c) en ignorant les différences politiques qui divisent, et en créant de nouvelles collaborations,
- d) par l'adaptation de l'infrastructure pour soutenir les projets écologiques ;

3. Demande à l'ensemble des États Membres d'agir en faveur d'une lutte efficace contre le changement climatique qui frappe violemment de nombreux pays en mettant en place des mesures durables et répondant aux demandes de l'Accord de Paris, mais en prenant en compte :

- a) l'impact sur chaque pays du changement climatique,
- b) les capacités financières de chaque gouvernement et en aidant les gouvernements les plus démunis grâce à la coalition des États Membres du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;

4. Presse chaque État Membre à exploiter de manière efficace la situation sanitaire exceptionnelle que le monde vit actuellement liée à la pandémie du COVID-19, notamment pour améliorer les conditions environnementales de chaque pays ;

5. Suggère la création d'un comité de contrôle du respect de l'Accord de Paris sous l'égide des Nations Unies observant des critères stricts et des sanctions pour tout pays manquant à ces engagements ;

6. Recommande aux autorités locales de supprimer les véhicules polluants des agglomérations en:

- a) créant de nombreuses zones piétonnes sans détruire la nature (sans couper les arbres etc.),
- b) facilitant l'accès aux vélos,
- c) développant l'infrastructure des transports en commun avec les transports en commun écologiques (métro, vélo, train) ,
- d) développant et augmentant le nombre des stations de recharge de véhicules électriques ;

7. Appelle les États Membres à mettre en place des campagnes de sensibilisation sur le changement et le réchauffement climatique :

- a) à travers l'Éducation Nationale en enseignant dès l'école primaire les raisons et les solutions de changement et de réchauffement climatique,
- b) à travers l'éducation, la propagande et les médias et aussi des manifestations sur le réchauffement climatique ;

8. Cherche à privilégier des modes de transport doux tels que les transports en commun, les véhicules électriques, le covoiturage ou encore circuler en vélo ce qui permettra de préserver l'environnement et sera bénéfique pour la santé des personnes ;

9. Invite toutes les délégations à encourager leur population à assurer la préservation des océans pour lutter contre le réchauffement climatique en :

- a) leur proposant d'acheter des produits respectueux de l'environnement afin d'éviter de déverser des produits chimiques dans les océans,
- b) insistant sur le recyclage des déchets pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans les mers.